Manuvie

Aperçu des placements

Mandats privés de placement Manuvie—Fonds distincts MPPM

Présentant les mandats et les portefeuilles de fonds distincts et les comptes à intérêt garanti

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Programme Fonds distincts MPPM

Mandats et portefeuilles de fonds distincts

Série 75/75
Profitez du potentiel de croissance du marché.

Série 75/100
Mettez l'accent sur la préservation du patrimoine et sur son transfert aux bénéficiaires.

Comptes à intérêt garanti (CIG) et compte à intérêt quotidien (CIQ)
Renforcez la sécurité grâce aux taux garantis.

Plus la valeur de votre patrimoine augmente, plus vos attentes devraient être élevées. Travaillez avec un partenaire financièrement solide et d'envergure mondiale, en ayant la certitude que votre portefeuille est géré avec détermination selon une vision d'avenir. Ainsi, vous saurez sans l'ombre d'un doute que vous avez confié votre portefeuille à un gestionnaire sûr et avant-gardiste. De plus, vous pourrez augmenter la valeur de votre patrimoine grâce au remboursement de frais de gestion, aux avantages en lien avec la planification successorale, aux garanties à l'échéance et au décès[1] et à la protection éventuelle contre les créanciers. Le contrat offre également l'accès à des taux garantis et à une sécurité par l'intermédiaire de comptes à intérêt garanti (CIG) flexibles et d'un compte à intérêt quotidien (CIQ).

C'est pour répondre à vos attentes les plus élevées que nous avons créé les Mandats privés de placement Manuvie.

Mandats et portefeuilles de fonds distincts MPPM

Garantie au décès

Avec deux options de garantie au décès, 75 % ou 100 %, réduites proportionnellement en cas de retrait, vous pouvez vous assurer que votre patrimoine sera transmis à vos bénéficiaires. L'option 75/100 permet une revalorisation annuelle automatique de la garantie au décès à hauteur de la valeur marchande, si elle est plus élevée à la date anniversaire de la série. La dernière revalorisation de la garantie au décès a lieu à la date anniversaire de la série qui précède le 80e anniversaire de naissance du rentier.

Garantie à l'échéance

À l'échéance du contrat (le 31 décembre de l'année de votre 100e anniversaire ou à une date antérieure là où la législation l'exige), vous recevrez la valeur marchande ou la garantie à l'échéance, selon le plus élevé de ces deux montants. La garantie à l'échéance correspond à 75 % de la valeur de tous les dépôts, réduite en proportion des retraits.

Exploitez la volatilité du marché au moyen de dépôts automatiques

Pour atténuer les risques associés au placement ponctuel d'importantes sommes, il est possible de diviser le montant et de placer des sommes plus modestes à intervalles réguliers. Cette stratégie permet à la fois d'éviter l'indécision quant au choix du meilleur moment pour investir et de profiter des variations de prix des mandats de fonds distincts pour acheter moins d'unités lorsque les prix sont élevés et plus d'unités lorsqu'ils sont bas, ce qui se traduit par un moindre prix moyen global.

Compte à intérêt garanti et compte à intérêt quotidien

Les CIG et le CIQ sont des options de placement simples susceptibles d'apporter un élément de sécurité important à votre plan financier. Ils peuvent protéger vos placements grâce à des taux garantis.

Avantages supplémentaires du programme (en ce qui a trait aux mandats, aux portefeuilles, aux CIG et au CIQ)

Protection contre les créanciers

En tant que contrat d'assurance, le programme Fonds distincts MPPM peut contribuer à protéger l'actif des épargnants contre les créanciers. Cette caractéristique pourrait être idéale pour les professionnels et les propriétaires de petite entreprise qui cherchent une façon de protéger leurs biens personnels en cas de recours en responsabilité professionnelle.

Possibilité de contourner la succession

Au décès, le produit du contrat peut être versé rapidement et en toute confidentialité[2] aux bénéficiaires désignés (autres que la succession), en évitant les frais juridiques, de succession et d'homologation[3].

[1] Pour les mandats et les portefeuilles de fonds distincts seulement.
[2] En Saskatchewan, les biens détenus conjointement et les contrats d'assurance dont le bénéficiaire est désigné sont inclus dans la demande d'homologation malgré le fait qu'ils ne seront pas transmis par voie de succession ni soumis aux frais d'homologation.
[3] Le processus et les frais d'homologation ne s'appliquent pas au Québec. Il existe un processus de vérification pour les testaments non notariés, mais pas pour les testaments notariés.

Fonds distincts de titres à revenu fixe

Nom du mandat	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Titres à revenu fixe multisectoriels								
Fonds distinct Mandat privé Revenu fixe de sociétés Manuvie (100 % titres à revenu fixe)	O	N	Vise à générer un revenu et à faire croître le capital	Équipe des titres à revenu fixe canadiens Manuvie	octobre 2014	Faible	Crédit	Titres à revenu fixe multisectoriels
Fonds distinct Mandat privé Revenu fixe mondial Manuvie (100 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à générer un revenu tout en mettant l'accent sur la préservation du capital	Équipe des titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux	novembre 2014	Faible	Multisectoriel	Titres à revenu fixe multisectoriels
Achats périodiques par somme fixe								
Fonds distinct Mandat privé Programme d'achats périodiques par somme fixe Manuvie (100 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à offrir aux investisseurs un revenu d'intérêt	Manuvie	mai 2019	Faible	Court terme	Marché monétaire canadien
Marché monétaire canadien								
Fonds distinct Mandat privé Épargne à intérêt élevé Manuvie (100% titres à revenu fixe)	O	O	Vise à offrir aux investisseurs un revenu d'intérêt	Manuvie	mai 2019	Faible	Court terme	Marché monétaire canadien
Revenu fixe canadien								
Fonds distinct Mandat privé d'obligations essentielles Plus Manuvie	O	O	Vise à produire un revenu et à préserver le capital	Équipe des titres à revenu fixe canadiens Manuvie	juillet 2025	Faible	Mixte	Revenu fixe canadien

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Fonds distincts équilibrés

Nom du mandat	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Revenu fixe mondial équilibré								
Fonds distinct Mandat privé Équilibré à revenu Manuvie (25 % actions, 75 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à générer un revenu et, en second lieu, à faire croître le capital à long terme	Équipe des titres à revenu fixe canadiens Manuvie	octobre 2014	Faible à moyen	Répartition d'actifs	Revenu fixe mondial équilibré
Actions canadiennes équilibrées								
Fonds distinct Mandat privé catégorie équilibrée fondamentale Manuvie (70 % actions, 30 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à procurer un rendement total à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	février 2023	Faible à moyen	Mixte	Actions canadiennes équilibrées
Équilibrés canadiens neutres								
Fonds distinct Mandat privé Équilibré canadien Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à procurer un revenu constant ainsi qu'à faire croître le capital	Équipe actions essentielles	octobre 2014	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés canadiens neutres
Fonds distinct Mandat privé Croissance et revenu canadiens Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à procurer un revenu courant et à faire croître le capital à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	août 2015	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés canadiens neutres
Équilibrés mondiaux								
Fonds distinct Mandat privé équilibré d'initiatives climatiques Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à offrir une croissance à long terme du capital et un revenu	Équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie	septembre 2022	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Fonds distincts équilibrés (suite)

Nom du mandat	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Équilibrés mondiaux neutres								
Fonds distinct Mandat privé Combiné de dividendes stratégique Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à procurer un revenu et à faire croître le capital	Équipe des titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux	mai 2022	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux neutres
Fonds distinct Mandat privé Équilibré américain Manuvie (50 % actions, 50 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à générer un revenu et à faire croître le capital	Équipe des actions Américaines de valeur de base	octobre 2014	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux neutres
Fonds distinct Mandat privé Valeur Équilibré américain Manuvie (50 % actions, 50 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à procurer un revenu et une plus-value en capital	Équipe actions essentielles	avril 2015	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux neutres
Fonds distinct Mandat privé à revenu mensuel élevé mondial Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à produire un rendement à long terme	Équipe actions essentielles	mai 2021	Faible à moyen	Valeur	Équilibrés mondiaux neutres
Actions mondiales équilibrées								
Fonds distinct Mandat privé Équilibré mondial Manuvie (60 % actions, 40 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à produire un revenu et à faire croître le capital	Gestion de Placements Mawer Ltée	octobre 2014	Faible à moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux
Fonds distinct Mandat privé Équilibré d'actions Manuvie (70 % actions, 30 % titres à revenu fixe)	O	O	Vise à produire un rendement total à long terme	Équipe des actions Américaines de valeur de base	octobre 2014	Moyen	Mixte	Équilibrés mondiaux
Équilibré tactique								
Fonds distinct Mandat privé de revenu tactique Manuvie	O	O	Vise à générer un revenu et à faire croître le capital à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	juillet 2025	Faible à moyen	Mixte	Équilibré tactique

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Fonds distincts d'actions

Nom du mandats	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Actions canadiennes								
Fonds distinct Mandat privé Actions canadiennes Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à dégager un rendement à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	octobre 2014	Moyen	Mixte	Actions canadiennes
Fonds distinct Mandat privé Revenu de dividendes Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à procurer un revenu et à faire croître le capital à long terme	Équipe actions essentielles	octobre 2014	Moyen	Valeur	Actions canadiennes
Actions principalement canadiennes								
Fonds distinct Mandat privé d'actions fondamental Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître le capital à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	février 2023	Moyen	Mixte	Actions principalement canadiennes
Fonds distinct Mandat privé de revenu de dividendes plus Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître et à préserver le capital ainsi qu'à obtenir un revenu de dividendes	Équipe actions essentielles	octobre 2019	Moyen	Valeur	Actions principalement canadiennes

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Fonds distincts d'actions (suite)

Nom du mandats	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Actions américaines								
Fonds distinct Mandat privé de revenu de dividendes américains Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître le capital et à procurer un revenu	Équipe actions essentielles	mai 2020	Moyen	Valeur	Actions américaines
Fonds distinct Mandat privé d'actions américaines Mawer Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à dégager un rendement à long terme supérieur à la moyenne	Gestion de Placements Mawer Ltée	mai 2020	Moyen	Croissance à prix raisonnable (CAPR)	Actions américaines
Fonds distinct Mandat privé d'actions américaines à moyenne capitalisation Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à procurer des rendements à long terme supérieurs à la moyenne qui sont rajustés en fonction du risque	Gestion de Placements Mawer Ltée	mai 2022	Moyen	Croissance à prix raisonnable (CAPR)	Actions américaines
Fonds distinct Mandat privé Actions américaines Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître le capital à long terme	Équipe des actions Américaines de valeur de base	octobre 2014	Moyen à élevé	Mixte	Actions américaines
Actions internationales								
Fonds distinct Mandat privé de grandes capitalisations internationales Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à offrir un rendement à long terme ajusté en fonction du risque supérieur à la moyenne et à procurer une diversification du risque	Gestion de Placements Mawer Ltée	septembre 2024	Moyen	Croissance à prix raisonnable (CAPR)	Actions internationales
Fonds distinct Mandat privé Actions internationales Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître le capital à long terme et à diversifier les risques	Gestion de Placements Mawer Ltée	octobre 2016	Moyen	Croissance à prix raisonnable (CAPR)	Actions internationales

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Fonds distincts d'actions (suite)

Nom du mandat	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Actions mondiales								
Fonds distinct Mandat privé d'initiatives climatiques Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à procurer une croissance du capital à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	mai 2021	Moyen	Mixte	Actions mondiales
Fonds distinct Mandat privé Actions mondiales Manuvie (100 % actions)	O	O	Vise à faire croître le capital à long terme	Gestion de Placements Mawer Ltée	octobre 2014	Moyen	Croissance	Actions mondiales
Fonds distinct Mandat privé d'actions mondiales fondamentales Manuvie	O	O	Vise à procurer une plus-value du capital à long terme	Équipe Gestion des actions fondamentales de Manuvie	mai 2025	Moyen	Mixte	Actions mondiales
Fonds distinct Mandat privé actions mondiales de base Manuvie	O	O	Vise à procurer une plus-value du capital	Équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie	juillet 2025	Moyen	Mixte	Actions mondiales

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie

Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont constitués de quatre portefeuilles de "fonds de fonds" entièrement optimisés et gérés de manière active, qui incluent des fonds négociés en bourse (FNB).

Chaque portefeuille est conçu pour répondre à une tolérance au risque et à un objectif de rendement précis. Ils sont faciles à comprendre, il est simple d'y investir et ils donnent accès à certaines des stratégies de placement les plus demandées. Gestion de placements Manuvie offre ainsi une solution de placement intégrée.

Les portefeuilles de répartition d'actifs s'adressent aux épargnants à la recherche d'une solution de placement élaborée qui permet une gestion adéquate du risque.

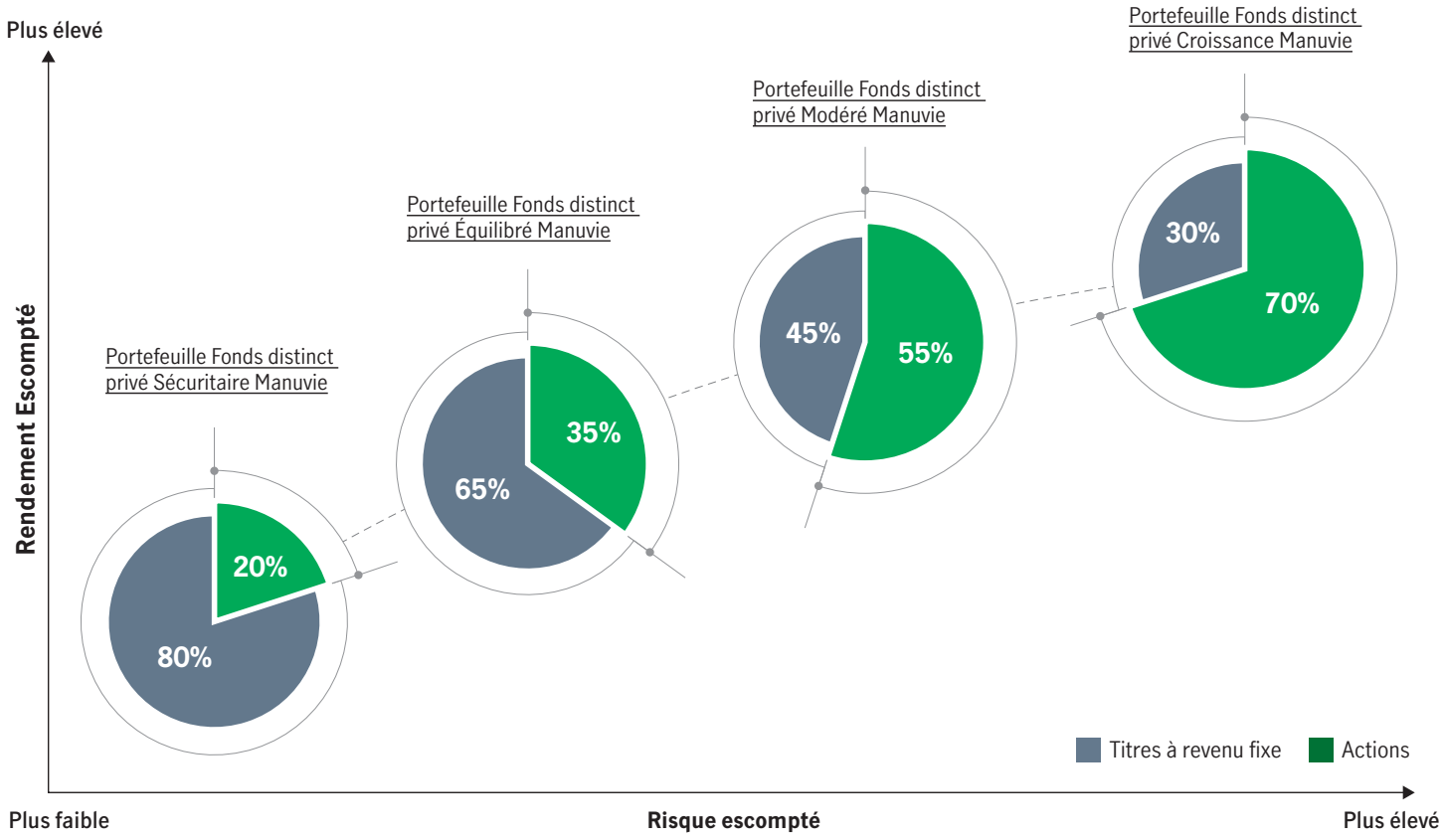

À titre indicatif seulement. Les répartitions sont basées sur les répartitions cibles.

FNB ingénieux de Manuvie – offerts dans notre offre de fonds distincts privés de Manuvie

Les fonds négociés en bourse (FNB) sont de plus en plus populaires auprès des Canadiens*, car ils plaisent aux épargnants en raison de leur capacité à diversifier un portefeuille. Nos fonds distincts FNB ingénieux de Manuvie, offerts uniquement dans le cadre de notre série 75/75, vous donnent accès à des catégories d'actif clés et à des stratégies actives novatrices, chacune assortie de frais concurrentiels.

- Chaque FNB sous-jacent est géré activement.
- Les fonds distincts FNB à catégorie d'actif unique permettent la personnalisation des placements : chaque fonds investit dans un panier de titres précis, offrant la possibilité de compléter et de diversifier un portefeuille.
- Le Fonds combiné de fonds distincts FNB offre une solution simple et complète, tout-en-un. Il offre l'accès aux mêmes stratégies de FNB que nos fonds individuels par l'intermédiaire du Fonds commun Combiné FNB ingénieux équilibré de dividendes Manuvie. Qui plus est, le Fonds combiné offre un rééquilibrage systématique pour que l'actif de vos clients demeure conforme à la répartition statique de l'actif.
- Tarification concurrentielle.
- Tous les avantages des contrats de fonds distincts sont offerts dans le cadre des Fonds distincts MPPM.

* Source : Investor Economics, Insurance Advisory Service – Canada, avril 2021.

Fonds distincts FNB (uniquement offerts dans notre série 75/75)

Nom du mandats	Disponible dans la série 75/75	Disponible dans la série 75/100	Objectif de placement[4]	Équipe de gestion de portefeuille	Date de création	Profil de risque (faible à élevé)	Style de placement	Catégorie d'actif
Fonds distincts Mandat privé Combiné FNB ingénieux équilibré de dividendes Manuvie	O	N	Vise à procurer à la fois un revenu et une plus-value du capital	Équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie	novembre 2021	Faible à moyen	Répartition d'actifs	Fonds distincts FNB
Fonds distincts Mandat privé FNB ingénieux d'obligations de sociétés Manuvie	O	N	Vise à gagner le montant maximal de revenu tout en préservant le capital	Bêta systématique des titres à revenu fixe*	septembre 2021	Faible	Crédit	Fonds distincts FNB
Fonds distincts Mandat privé FNB ingénieux de dividendes Manuvie	O	N	Vise à procurer un flux de revenu régulier et une plus-value du capital à long terme	Bêta systématique des actions*	septembre 2021	Moyen	Analyse qualitative	Fonds distincts FNB
Portefeuille Fonds distincts privé FNB ingénieux de dividendes mondiaux Manuvie	O	N	Vise à fournir un flux régulier de revenus et une appréciation du capital à long terme	Équipe Solutions multiactifs de Gestion de placements Manuvie	septembre 2024	Moyen	Analyse qualitative	Fonds distincts FNB
Fonds distincts Mandat privé FNB ingénieux de dividendes américains Manuvie	O	N	Vise à procurer un flux de revenu régulier et une plus-value du capital à long terme	Bêta systématique des actions*	septembre 2021	Moyen	Répartition d'actifs	Fonds distincts FNB

* Font partie de l'équipe Solutions multiactifs.

[4] Pour l'objectif de placement complet de chaque mandat, veuillez vous référer au document Aperçu des fonds.

Mandats et portefeuilles — en bref

Mandats et portefeuilles — en bref[5]
100 000 $ par contrat (répartition possible sur les deux séries)

Dépôts subséquents : 1 000 $[6]

Dépôts dans le Fonds distinct Mandat privé Programme d'achats périodiques par somme fixe Manuvie (APSF) : 5 000 $[6]

Le dépôt minimum du programme APSF à un mandat ou portefeuille est de 100 $[6]

Minimum des prélèvements automatiques sur le compte (PAC) : 50 $ par mois[6]

[5] 1 000 $ par contrat pour les ménages ayant 250 000 $ ou plus.
[6] Disponible uniquement après avoir atteint le minimum contractuel.

Comptes à intérêt garanti et compte à intérêt quotidien

Les CIG et le CIQ de Gestion de placements Manuvie sont des options de placement simples qui peuvent apporter un élément de sécurité important à votre plan financier. Ces comptes peuvent protéger vos placements grâce à des taux d'intérêt garantis et vous procurer des avantages en matière de fiscalité, de planification successorale et de protection du patrimoine. Et ils sont maintenant offerts dans le cadre de votre contrat Fonds distincts MPPM. Étant donné qu'ils font partie du contrat, vous avez la possibilité de transférer aisément votre placement dans un mandat ou un portefeuille de fonds distincts au titre de votre contrat, si vous le souhaitez.[7]

Qu'est-ce qu'un CIG ou un CIQ?

Il s'agit d'options de placement offertes dans le cadre de votre contrat qui sont assorties de taux d'intérêt garantis concurrentiels sur les dépôts que vous affectez à ces options.

Quelles sont les options de placement?

Compte à intérêt garanti (CIG)

- Durée d'un mois
- Durées d'un an à dix ans

Caractéristiques : Obtenez un taux d'intérêt garanti déterminé pour la durée choisie. Options d'intérêt composé et d'intérêt mensuel simple offertes.

Avantages pour vous : Choisissez les dates d'échéance en fonction des placements, des dépenses ou des changements de style de vie que vous prévoyez.

Les fonds peuvent être retirés à tout moment, lorsque vous en avez besoin (des frais de rachat peuvent s'appliquer).

Compte à intérêt quotidien (CIQ)

Caractéristiques : Une option à court terme qui vous laisse accéder à vos placements facilement et sans frais.

Avantages pour vous : Un moyen facile de placer temporairement votre argent en attendant de prendre une décision de placement à plus long terme.

Boni sur le volume

Vous pourriez également être admissible à un boni sur le volume en ce qui a trait à votre CIG pour accroître le taux d'intérêt, selon le montant de votre placement. Ce boni n'inclut pas la valeur des mandats ou des portefeuilles de fonds distincts ni d'un CIQ.

Éventuels avantages fiscaux des contrats non enregistrés

Dans le cas des personnes de 65 ans ou plus, les intérêts tirés d'un CIG peuvent donner droit au crédit d'impôt annuel pour revenu de pension en plus de constituer une source admissible de revenu de pension aux fins du fractionnement du revenu. Le paiement de l'impôt sur les gains d'intérêts peut être reporté jusqu'à un an.

Grâce à la croissance constante d'une partie de votre portefeuille, un CIG ou un CIQ peut vous aider à établir des bases solides qui procureront des rendements plus stables et réduiront votre risque de placement global.

[7] Les retraits et les transferts entre options de placement peuvent être assujettis à des frais, entraîner des conséquences fiscales et avoir des répercussions sur les garanties de fonds distincts.

Faits sur les CIG et le CIQ

Options offertes : Compte à intérêt quotidien; durée d'un mois; durées d'un an à dix ans (durées complètes seulement); intérêts composés et intérêts mensuels simples pour tous les types de produits enregistrés et non enregistrés. Comptes encaissables (rachetables) seulement au titre des durées offertes (des frais de rachat peuvent s'appliquer).

Placement initial minimum : 1 000 $ par CIG à intérêt composé, 5 000 $ par CIG à intérêt mensuel simple (à condition que les minimums du contrat soient atteints).

Dépôts subséquents : 1 000 $ par CIG à intérêt composé, 5 000 $ par CIG à intérêt mensuel simple.

Minimum des prélèvements automatiques sur le compte (PAC) : 50 $ par mois. Seulement une fois que les minimums initiaux au titre du contrat ont été atteints.

Options de réinvestissement : Sauf indication contraire, une fois la durée expirée, le compte sera automatiquement réinvesti selon les mêmes options d'intérêt et de durée initialement sélectionnées ou réinvesti soit dans un CIQ soit dans un mandat ou un portefeuille de fonds distincts.

Manuvie

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site mandatsprivesdeplacementmanuvie.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. Le remboursement des frais de gestion n'est pas versé en espèces, mais plutôt porté au crédit du contrat sous forme d'unités supplémentaires des fonds concernés. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des comptes à intérêt garanti, du contrat d'assurance FPG Sélect et du contrat d'assurance Mandats privés de placement Manuvie – Fonds distincts MPPM (Fonds distincts MPPM) ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Les Portefeuilles de répartition d'actifs Manuvie sont offerts dans le cadre de la série PlacementPlus des contrats d'assurance FPG Sélect Manuvie, des Fonds distincts MPPM et du Régime enregistré d'épargne-études à fonds distincts Manuvie offerts par la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour discuter des fonds distincts avec Manuvie, composez le 1 800 355-6776.

MK2963 MP5024003F 07/25 AODA